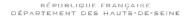
Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le Nomenclature 9.4

ID : 092-219200227-20231212-DEL01_2023_089C-DE



CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01 2023 089C

Vœu du groupe « Vivons Chaville » contre l'augmentation du Pass Navigo et des tarifs de transport, pour un service public des transports de qualité

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-huit heures et six minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le six décembre deux mille vingt-trois à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, Mme TILLY, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, Mme MESADIEU, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, Mme LE VAVASSEUR, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. FEGHALI, M. GIRONDOT, Mme PRADET, M. ANTONIO, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme SCHWEITZER, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. TURINI, M. DENUIT

Absents ayant donné procuration :

M. BISSON, a donné procuration à M. LIEVRE M. DUBARRY DE LA SALLE, a donné procuration à M. MAUVARIN Mme LALLEMENT, a donné procuration à M. TARDIEU M. BESANCON, a donné procuration à M. TURINI

Arrivés en cours de séance :

M. DUBARRY DE LA SALLE, 18h12, après l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 septembre 2023

Mme COSTE, 19h04, avant le vote du projet de délibération n°DEL01_2023_0090 M. BESANCON, 19h21, avant le vote du projet de délibération n°DEL01_2023_0098

Excusée:

Mme ACKERMANN

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 22 décembre 2023

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le Nomenclature 9.422

ID: 092-219200227-20231212-DEL01_2023_089C-DE

Objet : Vœu du groupe « Vivons Chaville » contre l'augmentation du Pass Navigo et des tarifs de transport, pour un service public des transports de qualité

« Les Chavilloises et les Chavillois, usagers des lignes L, N, U, RERC, bus 171, subissent quotidiennement la dégradation des transports : trains et bus supprimés, lignes bondées, temps d'attente insupportables, guichets fermés, manque d'informations.

Malgré cette situation dégradée, la Présidente du Conseil Régional envisage, après les hausses sérieuses de 2023, une nouvelle augmentation pour 2024.

Ce n'est pas acceptable, nos concitoyens sont exaspérés. D'autres solutions, épargnant les usagers doivent être mises en place, pour financer durablement les transports en commun et assurer un service public de qualité.

Nous demandons à Madame la Conseillère Régionale, maire adjointe de Chaville, de porter notre voix au Conseil Régional des 20 et 21 décembre 2023 qui traitera du budget prévisionnel, et de voter en conséquence. »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, au scrutin public, par 21 voix contre, 6 voix pour et 6 absentions,

LE VŒU N'EST PAS ADOPTE.

Signé électroniquement par : Jean-Jacques GUILLET Date de signature : 21/12/2023 Qualité : Mr LE MAIRE (Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Qualité : (L) 12em Marie Adjoint (Mme Julie FOURNIEF

Julie FOURNIER 12^{ème} maire adjointe Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.